



Réévaluation pension alimentaire

Par **agnes1607_old**, le **08/10/2007 à 11:30**

Bonjour,rrnJe suis divorcée avec un enfant à charge depuis juillet 2004. Depuis notre divorce la pension alimentaire est de 300.00 €. Je gagne 1200 € et j'ai un loyer de 785.12 €. Mon fils grandit et commence à avoir quelques exigences. Je voudrais faire réévaluer la pension alimentaire, car mon ex-époux gagne environ 2000 € et mon ex-amie avec qui il vit gagne dans les 2700 € par mois donc à deux cela fait environ 4700 €. Je n'ai pas voulu jusqu'à présent faire le nécessaire à savoir entamer quoi que se soit, mais malheureusement plus le temps passe et plus j'ai du mal. De plus mon ex-époux étant parti avant le divorce avec ma meilleure amie qui a 2 enfants, celui-ci ne s'occupe plus trop de son fils.rnComment dois-je procéder pour entamer cette demande de réévaluation ?rnPensez-vous qu'il est intéressant de la demander ?rnEt si oui pouvez-vous me donner une fourchette pour connaître la dite augmentation ?rrnAvec tous mes remerciements.rnrnTrès cordialement.rnrnAgnès